



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND KASAI
PLAN D'ACTION POUR L'ANNEE 2021

Mars 2021

PLAN DE D'ACTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND KASAI POUR L'ANNEE 2021

Objectif

Ce plan d'action a pour objectif d'établir un cadre de travail définissant clairement les étapes, les responsabilités et les tâches à accomplir pour le bon fonctionnement de la CCIGK pour son exercice de l'année 2021. Cette année sera la première consécutive à la mise en place de la Chambre avec l'obtention du Document Administratif F92/39900 qui consacre le fonctionnement provisoire de la Chambre en attendant l'octroi de la personnalité civile par le Ministre de la Justice.

Ce plan comportera deux volets distincts :

- Les activités du premier semestre 2021
- Les activités du deuxième semestre 2021

Concerne

Ce plan concerne tous les organes et les départements de la CCIGK, en l'occurrence, L'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif, les Commissions, les Représentations provinciales ainsi que les sous-commissions.

Responsabilité

L'exécution de ce plan de travail est avant tout la responsabilité du Comité Exécutif de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Kasaï en sa qualité d'organe de gestion au quotidien.

Moyens

Les moyens financiers pour l'exécution du plan de travail proviendront des cotisations des membres de la Chambre, des partenariats tant internes qu'externes et les ressources humaines proviendront pour l'essentiel du travail bénévole des membres de la Chambre.

Plan d'action

A. Les activités principales

Pour toute l'année 2021 la CCIGK se concentrera sur les activités principales suivantes :

1. La Consolidation du fonctionnement de la CCIGK.
2. L'organisation du travail des commissions

3. La vulgarisation de la CCIGK auprès des autorités tant Nationales que provinciales des cinq (5) provinces du Grand Kasai.
4. L'Organisation de la Sortie officielle de la CCIGK
5. La poursuite de la campagne d'adhésion à la CCIGK
6. L'organisation des relations de Coopération et de partenariats avec les institutions similaires ainsi qu'avec des partenaires extérieurs en vue de la promotion des investissements.
7. L'organisation des activités génératrices de revenus pour la CCIGK (Formations, Forum, salon, Foires Etc...)
8. L'organisation des voyages d'études dans les provinces composant l'espace Grand Kasai et la réalisation des études économiques
9. La mise en place des alliances stratégiques avec d'autres organisations
10. L'Etablissement de bases de données stratégiques

Chaque activité fera l'objet d'un plan stratégique d'exécution avec des actions et tactiques adéquates. Les ajustements et réaménagements nécessaires du calendrier d'exécution seront effectués au fur et à mesure au courant de l'année en fonction des défis rencontrés.

B. Plan d'action du 1^{er} Semestre

Dans le courant du premier semestre de l'année 2021 la CCIGK va tout mettre en œuvre pour réaliser les tâches ci-après.

1. Consolidation du fonctionnement de la Chambre

- La CCIGK est bien structurée sur papier et avec son document de fonctionnement provisoire. Dans le cadre de la consolidation, il faut poursuivre les démarches pour l'obtention de l'arrêté ministériel consacrant l'établissement et le fonctionnement définitif de la CCIGK.
- Le Comité Exécutif va finaliser et consolider le budget de fonctionnement de la CCIGK pour l'exercice 2021 et l'adopter de manière formelle.
- Aussi toujours dans le cadre de la consolidation, il faut continuer les efforts pour l'identification et la location des bureaux adéquats pour la Chambre. Ces bureaux seront situés de préférence dans un lieu facile d'accès à Kinshasa.
- Le Comité Exécutif va établir un plan de communication ainsi qu'une stratégie de promotion locale ; et acquérir le matériel et logiciel nécessaires pour un fonctionnement efficace de la Chambre.

- Le Comité exécutif tachera d'établir un organigramme de son organisation en identifiant clairement les postes nécessaires permanents et à temps partiel pour un fonctionnement optimal. Un job description sera établi pour chaque poste identifié. Ces postes seront comblés en fonction des priorités de la Chambre et des moyens financiers disponibles.
- Le Comité Exécutif va établir les procédures de fonctionnement ainsi que t les documents standards de reporting gouvernant chaque activité de la Chambre.
- Le Comité Exécutif va achever dans les meilleurs délais la construction du site web de la CCIGK (version française et anglaise).
- La CCIGK va identifier les personnes idoines à désigner comme Représentant(e)s de la Chambre dans les provinces.
- La CCIGK va poursuivre la campagne d'adhésion à la Chambre et poursuivre de manière assidue la collection des cotisations auprès de ses membres.
- La CCIGK va continuer la campagne d'identification des membres d'honneur potentiels et les convaincre à soutenir la Chambre par leurs contributions généreuses.
- Les rôles et attributions de chaque organe de la Chambre seront clarifiés pour éviter toute cacophonie dans le fonctionnement de la Chambre.

2. L'Organisation du travail des Commissions

- Il sera demandé à chaque Commission de se structurer à l'interne, après avoir défini son Mandat, de manière à garantir son fonctionnement optimum. Cette structure comportera au moins un président de commission, un vice - Président et un rapporteur.
- Chaque Commission devra utiliser tous les moyens de communication modernes pour tenir ses séances de travail afin d'assurer son meilleur fonctionnement
- Le Comité Exécutif va collaborer avec les Commissions pour établir des documents standards encadrant le travail de différentes équipes au sein des commissions. Il s'agira entre autres choses des modèles de documents ci-après :

- Fiche de projet
 - Fiche de contact
 - Document de reporting et rapport
 - Réquisition diverse
 - Base de données
 - Etc...
-
- Chaque Commission devra s'atteler à faire l'inventaire des activités et projets importants de son secteur qui se déroulent dans les 5 provinces du Grand Kasai et voir dans quelle mesure la CCIGK pourra y intervenir dans l'intérêt de ses membres et de la Chambre elle-même.
 - Chaque Commission devra constituer une base de données reprenant les principaux acteurs et opérateurs économiques de son secteur dans les 5 provinces et établir un calendrier pour les contacter en vue d'échanger sur leurs expériences et besoins et voir dans quelle mesure la CCIGK pourra les assister.
 - Après affiliation de la CCIGK à la FEC, chaque Commission devra entrer en contact avec la Commission de la FEC du même secteur pour recueillir les informations nécessaires et pertinentes pouvant l'aider dans l'accomplissement de ses activités.
 - Chaque Commission devra identifier tous les textes légaux, législatifs et réglementaires sur le plan national et provincial gouvernant les activités de son secteur en vue de les rendre disponibles aux membres de la CCIGK et à d'autres investisseurs potentiels du Grand Kasai.
 - Chaque Commission devra établir un budget de fonctionnement à soumettre au Comité Exécutif.
 - Chaque Commission devra constituer une base de données stratégique en rapport avec son secteur. Toutes les bases de données seront centralisées au niveau du Comité Exécutif.
 - Chaque Commission devra fournir régulièrement pour le site web de la CCIGK des informations sur ses activités, notamment la description et l'état d'avancement des projets en cours

- Chaque Commission doit à tout moment garder à l'esprit que sa raison d'être est d'aider au développement des affaires dans le **Grand Kasai**.

3. Introduction et Vulgarisation de la CCCIGK dans les provinces

- Le Conseil d'Administration et/ou le Comité Exécutif va entrer en contact avec les autorités provinciales des 5 provinces pour introduire la CCIGK et leur expliquer le bien-fondé de la Chambre, ses objectifs et ses missions ; et aussi demander leur appui et les conseils sur la meilleure façon d'installer la CCIGK dans les provinces.
- Le CA et/ou le CE rencontreront les autorités provinciales à Kinshasa dans la mesure du possible. Sinon il faudra faire le déplacement dans les provinces ; auquel cas le voyage dans les provinces sera également l'occasion d'installer les Représentations provinciales de la CCIGK.

4. Sortie Officielle de la CCIGK

- La sortie officielle de la CCIGK sera l'occasion de faire connaître la Chambre au grand public et aux opérateurs et investisseurs potentiels en RDC et à l'Etranger
- La préparation de la sortie officielle sera confiée à une Taskforce qui travaillera sous la supervision du Comité Exécutif.
- La date exacte de la sortie officielle sera fixée en fonction du niveau de préparation, des conditions sanitaires (Covid-19) dans le courant de ce 1^{er} semestre.
- La taille et l'ampleur de la sortie officielle seront dictées par les conditions sanitaires et les moyens financiers disponibles
- La sortie officielle pourra être combinée avec un forum économique si les circonstances le permettent.

5. Organisation des réunions et rencontres avec des partenaires

- La CCIGK va organiser des réunions avec des partenaires et intervenants extérieurs à la Chambre en fonction des possibilités et de l'intérêt que ces

réunions présentent pour la Chambre et pour le Grand Kasai.

- Une fiche justificative de la réunion sera remplie et constituera la base du feu-vert pour engager les frais en vue de tenir la réunion.
- Ces réunions sont ad hoc et ne sont soumises à aucun calendrier. Elles pourront se tenir tout le long de l'année 2021.

C. Plan de Travail pour le 2^{ème} Semestre 2021

Durant la deuxième partie de l'année, la CCIGK va poursuivre l'exécution des activités inachevées du 1^{er} semestre. En plus de celles-ci, la Chambre va également, en fonction des moyens disponibles, entreprendre les activités ci-après

6. Poursuite de la campagne d'adhésion

- La CCIGK va poursuivre de manière agressive sa campagne d'adhésion (surtout auprès des entreprises) de manière à obtenir au moins 300 membres effectifs avant la fin de l'année 2021.
- La CCIGK va poursuivre ses efforts d'identification de membres d'honneur de sorte à en totaliser un minimum de vingt (20) avant la fin de l'année 2021.

7. L'organisation d'au moins un Forum Economique

- La CCIGK va définir le thème du Forum ou Conférence à organiser ainsi que les matières à y débattre dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année 2021. Ce thème devra être d'un grand intérêt pour le Grand Kasai.
- La Chambre va mettre en place une Taskforce composée de membres de la CCIGK ainsi que d'autres professionnels pour l'organisation du Forum.
- La Taskforce va identifier les partenaires et les sponsors qui vont l'accompagner dans l'organisation du forum. La CCIGK définira clairement les modalités de participation des partenaires et des sponsors en vue d'obtenir un franc succès.

- La Taskforce va élaborer le budget du Forum dont la taille dépendra des moyens financiers disponibles.
- La Taskforce fixera le calendrier et les détails y compris l'endroit de l'organisation proprement dite du Forum ainsi les frais de participation si il y a lieu.
- Les différentes Commissions seront mises à contribution pour la réussite du Forum ou de la Conférence.
- Après l'organisation du Forum, la CCIGK procèdera à une évaluation objective de celui-ci pour identifier des défaillances et points faibles de sorte à améliorer l'organisation des futurs fora.

8. Organisation d'au moins une session de formation professionnelle au Grand Kasai

- La CCIGK va instruire sa commission de formation de confectionner avec l'aide des commissions sectorielles et des professionnels expérimentés des modules de formation dans divers domaines.
- Les Commissions vont entrer en contact avec les entreprises et les communautés demandereses de la formation.
- Chaque Commission concernée définira de commun accord avec le Comité Exécutif le budget et les modalités pratiques d'exécution des séances de formation y compris les frais de participation y afférant.
- L'équipe de formation composée de membres de la commission et d'autres professionnels établira un calendrier de dispensation des séances de formation.
- Après la formation, une évaluation de tout le processus sera faite en vue de futures améliorations.

9. L'Organisation d'au moins un voyage dans chaque province du Grand Kasai

- Le Comité Exécutif va établir un calendrier cohérent des visites et un plan de voyages adéquat dans les 5 provinces du Grand Kasai.

- Sans être limitatif, les voyages dans les provinces auront pour objectif d'entrer en contact avec les opérateurs économiques et comprendre leurs besoins et exigences, de renforcer les capacités des représentations provinciales, d'identifier les opportunités d'investir, d'identifier les projets potentiels pour lesquels la CCIGK peut offrir des solutions de gestion, et aussi d'y mener des études et évaluations économiques.
- La préparation et l'exécution de ces visites seront optimisées de sorte à faire le maximum en minimisant les dépenses. Le Comité Exécutif prendra contact avec les entités à visiter pour l'organisation conjointe des déplacements dans les provinces.
- Le Comité Exécutif va élaborer un budget adéquat pour couvrir tous les frais et les dépenses des visites.

10. L'Etablissement des alliances stratégiques

- La CCIGK va identifier des partenaires potentiels pour tisser des alliances stratégiques. Ces partenaires seront nationaux ou internationaux.
- La CCIGK définira de commun accord avec les partenaires les modalités pratiques de collaboration et de fonctionnement de ces alliances stratégiques.
- Parmi les partenaires potentiels nationaux pour les alliances stratégiques on peut citer/ Le FPI, L'ANEPI, la FEC, la Représentation du PNUD, les autres chambres de Commerce et d'Industrie, Les Universités, Etc...

Conclusion

La réalisation satisfaisante de ce plan d'action est l'affaire de tout le monde. Le fonctionnement de la Chambre étant basé essentiellement sur le bénévolat, le succès de la CCIGK sera fonction des sacrifices que ses membres sont prêts à consentir pour la réussite de cette œuvre commune dédiée à l'avancement du Grand Kasai.

END-----